



Association du corps intermédiaire et des doctorant-e-s de l'Université de Lausanne

## **Prise de position d'Acidul quant à la motion (11\_MOT\_130) 20 jours de congé paternité pour les employés de l'Etat de Vaud.**

---

Une motion demandant la mise en place d'un congé paternité de 20 jours pour les employés de l'Etat de Vaud a été déposée par Nicolas Mattenberger le 8 mars 2010 au Grand Conseil. L'ACIDUL, en tant qu'association du corps intermédiaire de l'Université de Lausanne et représentant ainsi une population largement touchée par la venue au monde d'enfants, soutient fortement cette motion qui constituerait une avancée d'une part en terme de possibilité de conciliation du travail familial et de l'activité professionnelle et d'autre part en terme d'égalité des sexes.

En effet, partager la charge de travail et les grands changements que constitue la naissance d'un enfant dans un couple permet d'envisager plus sereinement un tel projet. Un mois de congé payé pour les pères est un moyen de pouvoir concilier au mieux la venue d'un enfant - qui implique tout une série d'ajustements en terme d'emploi du temps - avec leur activité professionnelle. De nombreux pères, notamment dans les nouvelles générations, souhaiteraient s'investir plus dans la prise en charge et l'éducation de leur(s) enfant(s) et le congé paternité irait clairement dans ce sens.

Pour finir, le congé paternité est un signe fort en faveur de l'égalité des sexes. Il permettrait une meilleure répartition des tâches familiales au sein des couples qui, on le sait, sont aujourd'hui, en Suisse, encore largement prises en charge par les femmes. Les premiers temps après la naissance cristallisent une répartition des tâches inégalitaire dans le couple puisque l'homme retourne au travail alors que la femme reste à la maison pour s'occuper de l'enfant.

Cette motion s'ancre parfaitement dans les projets actuels. Plusieurs cantons, communes et entreprises ont déjà augmenté le nombre de jours du congé paternité. Au niveau fédéral, la Commission fédérale pour les questions féminines vient d'ailleurs de prendre position en faveur d'un congé parental et en invitant les pouvoirs exécutif et législatif à plancher dans ce sens. Comme souvent, l'Etat doit donner l'exemple en matière de projet améliorant le bien-être et l'égalité dans la société. Bien qu'il soit évidemment possible de trouver des situations pires que celle de l'Etat de Vaud, il nous semble pourtant plus pertinent de prendre exemple des meilleures situations. La ville de Lausanne, qui octroie déjà 20 jours de congé est un exemple en la matière et il semblerait logique que le canton s'adapte à la situation de son chef-lieu.

### **En conclusion, ACIDUL soutient :**

**La motion 20 jours de congé paternité pour les employés de l'Etat de Vaud.**

### **ACIDUL invite le Grand Conseil :**

- **A adopter la motion 20 jours de congé paternité pour les employés de l'Etat de Vaud**